

Laval théologique et philosophique



FORTIN, Ernest L., *Dissidence et philosophie au Moyen Âge : Dante et ses antécédents*

Martin Blais

Volume 38, numéro 3, 1982

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/705955ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/705955ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Faculté de philosophie, Université Laval

ISSN

0023-9054 (imprimé)

1703-8804 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Blais, M. (1982). Compte rendu de [FORTIN, Ernest L., *Dissidence et philosophie au Moyen Âge : Dante et ses antécédents*]. *Laval théologique et philosophique*, 38(3), 318–320. <https://doi.org/10.7202/705955ar>

du Nouveau Testament, la signification théologique que peut revêtir pour l'homme d'aujourd'hui chaque livre néo-testamentaire. Après une *introduction* (pp. 13-26) sur la formation du Nouveau Testament, viennent *Die geschichtlichen Bücher des Neuen Testaments* (les quatre Évangiles et les Actes des apôtres; pp. 27-117), *Die neutestamentliche Briefliteratur* (pp. 119-237), enfin *Das prophetische Buch* (l'Apocalypse; pp. 241-248). Trois pages de références aux principaux commentaires de chaque livre du Nouveau Testament (pp. 249-251) constituent, dans tout l'ouvrage, les seuls renvois à des textes autres que les livres sacrés.

Il s'agit d'un ouvrage sans prétention, sans apparat critique. L'A. expose ses idées clairement, en peu de mots; il est au fait de la recherche moderne. Chaque paragraphe est dense, plein de faits, d'idées, ainsi que de renvois au texte sacré. Voici, en guise d'exemple, la liste des aspects que touche l'A. en présentant l'évangile de Marc: « Hinführung 32 / Gliederung 32 / Der Schluss des Markusevangeliums 34 / Literarische Eigenart 36 / Sprache, Stil und Darstellungsform 37 / Theologische Aussage 38 / Verfasser — Das Zeugnis der Tradition 39 / Die Person des Verfassers 41 / Zeit und Ort der Abfassung 43 ». Les aspects d'une introduction classique sont abordés, sans érudition frappante, sans bibliographie, sans discussion élaborée des hypothèses; les données essentielles les mieux établies sont exposées avec netteté et sobriété.

Paul-Émile LANGEVIN

Dom René Jean HESBERT, moine de Solesmes. **Ça et là dans les œuvres de Louis Veillot**, Nouvelles Éditions Latines, Paris, 1981, 197 pages, 13,5 × 22 cm.

Excellente initiative que celle d'avoir, à la veille du centenaire de sa mort (1983), réuni certaines des meilleures pages de Louis Veillot. Cette « sélection de textes » de son œuvre immense, classifiée sous divers titres donnent à ceux qui renouent avec lui comme à ceux qui n'ont pas eu le privilège de parcourir les 40 volumes de ses écrits, une excellente idée de l'homme « vu par lui-même », de l'écrivain, de son talent de raconter les menus incidents de la vie quotidienne, de l'homme d'esprit au trait cinglant mais jamais fielleux, de ses idées car il en avait, même si tous ne les partageaient pas, sur le social, la politique,

l'Église, enfin le Concile car il a vécu, lui aussi, le temps d'un concile, celui de Vatican I comme on l'étiquette aujourd'hui.

Ces pages fleurissent bon. Elle sont saines, pleines d'une foi limpide, respectueuses sans flagornerie, vives d'expression, marquées au coin d'une précision verbale et d'une beauté littéraire classique où seule l'ample période fait peut-être encore époque. Le lecteur qui ne l'a jamais fréquenté sera surpris quand il en aura terminé la lecture, de ce que ces pages sont encore d'une étonnante actualité. C'est le propre du génie d'écrire dans un temps et d'être, à la fois, de l'âge de tous les temps.

Une table des textes indique minutieusement la référence au tome des Œuvres complètes oubliées aux Éditions Lethielleux dont ils sont tirés, avec le titre de l'œuvre et la pagination de la source, que l'on retrouve d'ailleurs à la fin de chacun, en cours du volume, enfin sa pagination dans le présent volume.

Louis Veillot méritait sûrement cet hommage posthume.

Henri-M. GUINDON, S.M.M.

E.L. FORTIN, **Dissidence et philosophie au moyen âge; Dante et ses antécédents**. Collection « Cahiers d'études médiévales », n° 6. Un vol. 22 × 15 de 201 pp., Montréal, Bellarmin, Paris, Vrin, 1980.

Dissidence et philosophie au moyen âge, lit-on sur la couverture du 6^e cahier d'études médiévales. Ce titre abrégé laisse dans l'ombre des renseignements que le premier coup d'œil devrait fournir. D'abord, un sous-titre: *Dante et ses antécédents*; puis, l'auteur: E.L. Fortin. Sur la couverture, c'est le nom du directeur des *Cahiers d'Études médiévales* qu'on lit.

En clair, l'Auteur se demande comment les dissidents réussissaient, malgré « les menaces et les censures qui pesaient sur eux », à faire de la philosophie au Moyen Âge. Plusieurs s'offraient à lui. Il a choisi le poète philosophe italien Dante, mort au début du XIV^e siècle (1321). C'est à ce moment-là que le problème s'est posé avec le plus d'acuité, et c'est chez Dante qu'on trouve les renseignements les plus aptes à le faire comprendre.

Comme Dante n'a pas innové en ce domaine, qu'il a eu des prédécesseurs habiles chez les

Arabes et les Juifs, l'Auteur leur consacre son chapitre II. Et l'on comprend la deuxième partie du sous-titre : Dante *et ses antécédents*, c'est-à-dire certains philosophes arabes et juifs qui n'ont pas choisi de taire leur dissidence, mais l'ont bien déguisée.

Les philosophes de la dissidence utilisaient un mode d'expression particulier que l'on qualifiait autrefois de « politique ». Le chapitre premier est intitulé : « Du mode politique en philosophie ». Du mode, comme on dit en musique mode majeur et mode mineur ; politique ? Le mot ne doit pas évoquer un contenu précis. Il s'agit ici de philosophie, quel qu'en soit le contenu, faite sur un mode politique.

En ce sens inaccoutumé, la philosophie s'élabore sur un mode politique « dans la mesure où, tout en restant fidèle à elle-même, elle s'accommode de propos délibéré aux opinions de la société au milieu de laquelle vit le philosophe » (p. 19). Ou encore, le philosophe fait « passer sous des dehors plus ou moins orthodoxes — donc quelque peu trompeurs — telle doctrine ou tel ensemble de doctrines dont l'hétérodoxie sauterait autrement aux yeux » (p. 14). Le lecteur doit alors faire le partage entre ce que l'auteur croit être vrai et ce qu'il dit pour ne pas heurter les opinions reçues et risquer d'être brûlé vif comme Giordano Bruno, en l'an 1600 de notre ère.

Dante nous est présenté au chapitre IV. Le génial poète philosophe du Moyen Âge a été un virtuose du mode politique en philosophie. Chez lui, le mode politique mérite de porter un nom d'espèce : l'allégorie philosophique. Cela semble un peu compliqué, mais un petit moment d'attention clarifie tout. Une œuvre littéraire peut revêtir quatre sens : littéral, allégorique, moral, anagogique (p. 77). De plus, le poète et le théologien utilisent l'allégorie chacun à sa façon (p. 78). Dante philosophe ne peut procéder comme un poète ni comme un théologien. L'allégorie dantesque doit être qualifiée de philosophique (p. 85).

La pensée profonde de Dante est rarement celle qui frappe d'abord notre regard. Cette pensée est « inaccessible au lecteur pressé ou distrait » (p. 86). Dante en avertit lui-même son lecteur. Au neuvième chant de *l'Enfer*, il lui ordonne de scruter le texte s'il veut dégager « la doctrine qui se cache sous le voile des vers étranges » (p. 87).

Sensibilisé à l'idée d'une philosophie s'exprimant sur le mode dit politique, rendu au chapitre VIII, j'en corrigeais la formulation du titre. « Le

déclin de la philosophie politique » devenait « Le déclin de la philosophie sur le mode politique ». Ce mode tant pratiqué au Moyen Âge, on ne le reconnaît plus, parce qu'on ne le pratique plus. « Ce n'est pas dans Montaigne, mais dans moi, que je trouve tout ce que je vois », dit fort justement Pascal.

L'Auteur impute à la philosophie des « lumières » et à l'essor de la pensée historique le fait que la philosophie sur le mode politique, tant pratiquée au Moyen Âge, « ait été si longtemps négligée et que nous ayons aujourd'hui tant de mal à la reconnaître ou à l'accepter » (p. 177). Pour les « lumières » du XVIII^e siècle, le Moyen Âge n'est que superstition et barbarie ; ses « ténèbres » sont dissipées par les « lumières », cela va de soi. On ne scrute pas cette pensée dont on ne soupçonne pas la subtilité.

Quant à la pensée historique, ou historisme, elle prétend que « la pensée humaine s'enracine, en ce qu'elle a de plus propre, dans des "présupposés absolus" qui varient d'une époque à l'autre et qu'elle ne parvient jamais à dépasser » (p. 180). Il s'ensuit que le milieu historique nous en apprend plus sur un auteur que cet auteur lui-même. L'aspect « politique » de la pensée d'un auteur ne revêt plus qu'un intérêt secondaire (p. 181).

Dès la première page de son introduction, l'Auteur avait prévenu son lecteur : « Quelques-unes des conclusions auxquelles nous avons été amené risquent de paraître hardies, invraisemblables même, aux chercheurs formés à des méthodes différentes ou habitués à des modes de pensée plus communs. Le lecteur pourra décider par lui-même, à l'aide des indications qui lui sont fournies, ce qu'il y a lieu d'en penser ».

L'avertissement est habile. Il me rappelle Marc Aurèle, qui, dans ses *Pensées pour moi-même*, prévient celui qui doit sortir de sa maison qu'il rencontrera un insolent, un menteur, un voleur, un ci un ça. Quand on s'attend au pire, le mal est bien supportable et le bon prend l'apparence du meilleur. La promesse d'invraisemblable n'a pas été tenue.

De toute façon, qu'on croie ou non qu'il y a dans un auteur un enseignement destiné au grand public et un autre réservé à une élite (p. 26), le rôle de l'écrit reste le même : servir d'instrument à la compréhension des choses. Thomas d'Aquin, que Dante connaissait bien, est formel sur ce point : « L'étude de la philosophie n'a pas pour but de nous apprendre les opinions des hommes,

mais la vérité des choses » (*In I de Caelo*, 22, n. 228).

Dissidence et philosophie au moyen âge est un ouvrage fort intéressant, écrit par un savant, mais qui n'écrit pas savamment. Trouveront grand profit à le lire ceux-là mêmes qui ne croient pas tellement à la pensée exposée sur le mode « politique ». Il s'agit, évidemment, d'un ouvrage d'érudition. La partie concernant Dante doit être lue par tous ceux qui s'intéressent à cet auteur : elle avance des hypothèses séduisantes sur la pensée et l'écriture dantesques.

Martin BLAIS

Philip A. McSHANE, **La Romanitas et le pape Léon le Grand. L'apport culturel des institutions impériales à la formation des structures ecclésiastiques** (Coll. *Recherches*, 24), Paris-Montréal, Desclée-Bellarmin, 1979, 406 p., 15,8 × 24 cm.

Le rapport entre l'Empire romain et l'Église chrétienne et l'influence que celui-là a exercée sur les structures et les institutions de celle-ci est une question qui s'impose à l'historien de l'Église, surtout pour la période qui a suivi la paix constantinienne. En effet, pour une juste appréhension du développement de l'organisme ecclésial et de sa spécificité, il importe de bien voir ce qu'il a pu emprunter à l'appareil impérial et, en revanche, de bien marquer ce qu'ont d'original certains outils dont il a dû se doter en vertu de sa nature propre. C'est ce problème général des relations entre l'Église et l'Empire romain que Ph. A. McShane aborde dans ce livre, sous l'angle particulier de l'organisation et des structures administratives de l'Église romaine telles que les révèlent les écrits du pape Léon le Grand (440-461). Le sujet de cette recherche, qui fut présentée comme thèse de 3^e cycle devant la Faculté de Théologie catholique de l'Université de Strasbourg, était fort bien choisi : en effet, Léon le Grand a vécu à une période cruciale pour l'Église, forcée de s'affirmer de plus en plus face à un Empire chancelant et menacé, et son activité pontificale est fort bien documentée, tant par ses propres œuvres que par les sources indirectes. Une enquête qui se proposait de déterminer le legs impérial à l'Église de Rome à travers les écrits de ce pape très actif et très conscient des prérogatives de sa charge, devait donc donner des résultats intéressants.

La méthode retenue par l'Auteur pour mener sa recherche consiste essentiellement en une comparaison minutieuse de la conception de l'Empire et de l'Église en tant que corps organisés et structurés d'une part, et, d'autre part, de la pratique et du fonctionnement des administrations impériale et ecclésiastique du V^e siècle. En d'autres mots, après avoir dégagé l'« idéologie » ecclésiale et les rouages de l'Église pour autant que les écrits de Léon les laissent voir, il s'agit de déterminer ce qu'ils doivent à l'idée d'Empire et aux mécanismes de l'administration civile.

L'ouvrage est divisé en deux parties. Dans la première, intitulée « Rome, le siège de Pierre », l'Auteur essaie de retrouver, d'après Léon le Grand, les motivations, l'esprit et le but de l'administration ecclésiastique par rapport à celle de l'Empire. Trois chapitres relativement denses portent sur la situation de l'Église face à l'Empire romain (p. 53-107), sur le rôle de Pierre en tant que « fondateur de la Rome chrétienne » et sur celui de Léon le Grand en tant que successeur de Pierre (p. 109-169), et sur la mission de la Rome chrétienne comme contrepartie et relais de la Rome impériale (p. 171-232). La seconde partie, portant explicitement sur les institutions de la Rome chrétienne, se propose d'expliquer la mise en œuvre et le fonctionnement de l'appareil administratif ecclésial, ses emprunts à la culture romaine et sa spécificité propre. Deux chapitres retracent successivement les grandes articulations des structures de l'Église romaine : les structures ecclésiastiques proprement dites (évêques, métropolitains, conciles), la relation de Rome avec les autres Églises, la tension entre centralisation et subsidiarité (p. 235-312), ainsi que les principaux mécanismes de la chancellerie papale : quelques modalités de l'exercice de la juridiction de l'Évêque de Rome (jugements en appel, décrétales), la publication et la diffusion des lettres, le personnel de la chancellerie (p. 313-377).

L'ensemble de l'étude est bien menée ; l'information bibliographique est en général bonne, et les sources sont clairement indiquées et largement citées. Il s'en dégage l'image d'une Église romaine consciente de son identité et de sa mission, mais néanmoins tout à fait à l'aise dans le cadre social, politique et culturel qui avait été celui de l'Empire depuis Auguste. Et on souscrita sans peine au dernier paragraphe de l'ouvrage qui résume bien les conclusions auxquelles en arrive l'auteur : « Bien que Léon s'efforçât d'abolir le mythe de l'ancienne Rome païenne et qu'il établît seulement l'autorité et l'organisation ecclésiastique sur des